

DÉLIBÉRATION du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud

SÉANCE du 28 MARS 2014

Délibération n° 22-2014

Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le programme d'action sociale et culturelle en faveur des personnels pour l'année 2014, et autorise les dépenses correspondantes.

Membres en exercice: 25 membres

Votes: 16

Pour:

16

Contre:

Absentions:

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETER

Document(s) en annexe au présent extrait : cadrage action sociale en faveur des personnels

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 07 avril 2014

Document mis en ligne le : 07 avril 2014